



Bulletin Municipal du 14 au 27 octobre 2016

Mairie

☎ 02.96.25.40.03.

Fax 02.96.25.48.02.

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoints :

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99.

Gicquel Paulette ☎ 02.96.25.49.97.

Bidan Philippe ☎ 02.96.25.43.86.

Vallée Martine ☎ 02.96.25.47.85.

Foucault Stéphane ☎ 02.96.25.87.24.

Pestel Gwenaëlle ☎ 02.96.26.72.78.

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.

ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.

<http://www.nddillamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi		14h/18h
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi		10h/12h

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51.

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.25.47.54.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.25.47.25.

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45.

Le samedi : 9h/11h.

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au

samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h,

soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cideral.com

DATES À RETENIR

21/10 : Festival mini-mômes & maxi-mômes

05/11 : Loto – Ecole Publique

08/11 : Concours de belote – Club de l'Amitié

12/11 : Jarret frites – ACM Handball

18/11 : Film documentaire – Municipalité

19-20&26/11 : Théâtre- Lever de Rideau

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL : Le Conseil Municipal se réunira, en session ordinaire, salle de la Mairie, le **mercredi 19 octobre 2016 à 20 h 30**.

Ordre du jour : PLUi ; Station d'épuration : point sur l'appel d'offres ; Lotissement des érables : avenant voirie définitive ; Espace de convivialité : travaux terrassement et réseaux ; Convention et devis pour mise en souterrain d'un réseau de communication ; Transfert de crédits (assainissement) ; Acquisition matériel ; Tarifs assainissement 2017 ; Participation animateurs de l'ACSE dans les écoles ; Indemnité de conseil au comptable du Trésor ; Film documentaire ; Demande de subvention Ecole Notre Dame de Lourdes ; Classement de voirie ; Installation Classée pour la protection de l'environnement : Earl des 3 sites ; Dénomination EPCI ; Nomination d'un délégué CCAS ; Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau ; Customisation cabine téléphonique ; Compte rendu des commissions CIDERAL ; Questions diverses.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI-H) : La CIDERAL a prescrit, le 7 octobre 2014, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) sur le territoire des 32 communes. Ce document de planification prévoit les orientations de développement du territoire à l'horizon 2030 et fixe notamment les règles d'urbanisme associées qui s'imposeront aux demandes d'autorisation d'urbanisme tels que les permis de construire. **LA MOTTE est donc concernée par ce PLUI qui remplacera le PLU actuellement en vigueur.**

Une enquête publique est ouverte du 17 octobre 2016 à 9 h au 18 novembre 2016 à 17 h.

Les pièces relatives à cette enquête seront déposées et pourront être consultées pendant toute la durée de l'enquête aux heures habituelles d'ouverture des mairies citées ci-dessous et à la CIDERAL (siège de l'enquête) au 4/6 Bd de la Gare 22600 LOUDEAC, ouverte du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet ou les transmettre à la Cidéral, par voie postale, à l'intention du président de la commission d'enquête.

Un dossier dématérialisé et un registre électronique seront également mis à disposition à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/198>

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête nommés par le Tribunal Administratif de Rennes se tiendront à disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales lors des permanences suivantes :

	9 h à 12 h	14 h à 17 h
Lundi 17 octobre	Cidéral	Corlay Les Moulins / Plémet
Mardi 18 octobre	St Guen	Uzel
Mercredi 19 octobre	Plouguenast	Loudéac
Jeudi 27 octobre		Cidéral
Vendredi 28 octobre	Uzel	
Samedi 29 octobre	Plouguenast	
Jeudi 3 novembre	Corlay	St Guen
Samedi 5 novembre	Loudéac Les Moulins/ Plémet	
Jeudi 10 novembre	Cidéral	
Mercredi 16 novembre	Uzel	Plouguenast
Jeudi 17 novembre		Corlay
Vendredi 18 novembre	Les Moulins/ Plémet	Loudéac St Guen

A la clôture de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête en mairie, à la Cidéral ou en Préfecture pendant 1 an.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE - Commune de Plouguenast : Par arrêté préfectoral du 21 septembre 2016, une enquête publique est ouverte du 15 octobre au 15 novembre 2016 à la mairie de Plouguenast sur la demande de l'EARL des Trois Sites, représentée par M. et Mme Gwenaël CARRÉE, demeurant au lieu-dit « Le Haut de la Cour » à LA MOTTE pour être autorisés à exploiter à Plouguenast au lieu-dit « Le Moulin des Alouettes » un élevage avicole de 111 982 emplacements (81 982 poules pondeuses, séchoir et 30 000 poules pondeuses plein air) et à la construction d'un poulailler avec parcours ainsi que l'extension des hangars de stockage de fientes. Des éléments du dossier sont en ligne sur le site internet de la préfecture : www.cotes-darmor.gouv.fr. Le dossier complet, comprenant notamment l'étude d'impact, peut être consulté durant l'enquête publique à la mairie de Plouguenast aux jours et heures d'ouverture, soit : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et les jeudis et samedis de 9 h à 12 h. M. Robert SAUTEREAU, retraité est désigné commissaire enquêteur titulaire, et recevra le public les 15 octobre de 9 h à 12 h, 21 octobre de 16 h à 19 h, 2 novembre de 14 h à 17 h, 7 novembre de 9 h à 12 h et 15 novembre de 16 h à 19 h.

ARRÊTE SÉCHERESSE : L'arrêté préfectoral du 30 septembre 2016 réglementant les usages de l'eau en vue de la préservation de la ressource en eau dans le département a pour but de faire appel au civisme des usagers afin de préserver les stocks disponibles dans les retenues. C'est pourquoi il est nécessaire d'utiliser de façon rationnelle l'eau potable et lutter contre le gaspillage. Les mesures à adopter sont simples : veiller à la fermeture effective des robinets, éviter les arrosages, limiter les lavages des voitures..., privilégier lorsque l'on en dispose l'utilisation de l'eau souterraine pour des usages ne nécessitant pas une eau potable, limiter au strict nécessaire l'alimentation des piscines privées... ;

ERRATUM INDICE DU BLÉ FERMAGE : L'indice national des fermages applicable pour l'année 2016 est de **109,59** (contre 110,05 en 2015, l'année 2009 constituant la base 100). La variation de cet indice par rapport à l'année 2015 est de **- 0,42 %** (contre **+ 1,61 %** en 2015 par rapport à 2014)

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES : Les électeurs ayant **changé de commune** doivent demander leur inscription sur la liste électorale. Les **jeunes qui auront 18 ans** au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec la mairie s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office. Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires. Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. Toutes ces démarches doivent être faites, en mairie, au plus tard **le 31/12 avant 12 h** (article R5 du Code Electoral). Pour toute inscription, il est indispensable de fournir un **justificatif d'identité et de domicile**.

Vous pouvez également vous inscrire avec les mêmes conditions via mon service public : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

REMANIEMENT DU PLAN CADASTRAL : La communication aux propriétaires du nouveau plan cadastral aura lieu **le 21 octobre 2016** à la mairie.

Ces propriétaires sont invités à consulter le nouveau plan cadastral (section AB) affiché en mairie et à venir rencontrer les géomètres du cadastre, munis de leurs documents aux dates et heures indiquées dans leur courrier.

COLLECTE DES DÉCHETS : La collecte des **ordures ménagères** est prévue les **25 octobre et 8 novembre** et celle des **sacs jaunes** les **18 octobre et 2 novembre**.

CIMETIÈRE : Tous les travaux de nettoyage et d'entretien à effectuer au cimetière doivent être terminés pour le **26 octobre**.

BÉBÉS LECTEURS : Vous êtes parents, grands-parents, professionnels de l'enfance, rendez-vous de 9 h 45 à 11 h

Vendredi 14 octobre 2016	Bibliothèque d'Hémonstoir	L'automne
Vendredi 28 octobre 2016	Bibliothèque de Trévé	

Renseignements : Solenn Le Guern, animatrice réseau des bibliothèques et/ou Christelle Taillandier ☎ 02.96.66.09.09 et auprès des salariés et bénévoles des bibliothèques.

HORAIRES D'HIVER 2016 : Le passage à l'heure d'hiver se fera le 30 octobre. A 3 h il sera 2 h.

PERMANENCE CABINET INFIRMIER : **VACCINATION ANTI GRIPPALE.** Le cabinet sera exceptionnellement ouvert du **02 au 12 novembre de 9 h 30 à 10 h** (sauf le dimanche et le 11 novembre) pour la vaccination contre la grippe saisonnière. Venez avec votre carte vitale et le bon de prise en charge que vous avez reçu de votre caisse. S'il s'agit d'une 1^{ère} vaccination, vérifiez que celui-ci est bien signé de votre médecin (encart spécifique). Nous restons, bien évidemment, à votre disposition, au cabinet ou à votre domicile, pour les personnes ne pouvant se déplacer dans ces créneaux horaires.

Cordialement, Françoise et Guénola, les infirmières.

COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS » : Prochaine collecte le **5 novembre de 10 h à 12 h**. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

ÉTAT CIVIL :

Naissance :	JOLY Tymaël	10 Hameau de la Rode
Décès :	URVOIX veuve LATIMIER Jeannine	Foyer Roger Jouan
	BERTHOT veuve ANGOUJART Renée	Foyer Roger Jouan
Mariages :	JEGARD Mathieu et ALLENO Julie	2 Le Chauchix
	RAULT Martial et MOALLIC Virginie	41 Rue des Bruyères

PETITES ANNONCES

AUX COPAINS D'ABORD : FERMETURE EXCEPTIONNELLE POUR FORMATION le mardi 18 octobre après-midi et le mercredi 19 octobre toute la journée ⇒ **Ouvert le jeudi 20 octobre.**

Vendredi 14/10 : **Potée campagnarde**

Vendredi 21/10 : **Tête de veau**

Vendredi 28/10 : **Sauté de sanglier**

Vendredi 04/11 : **Choucroute**

Sur place ou à emporter - sur réservation au 02.96.56.54.36.

Toujours nos services : Plastification de documents, timbres fiscaux, timbres amendes, photocopies noir/blanc et couleur, enveloppes tous formats à l'unité.
Pizzas vendredis – samedis soirs.

Attention ! Nouveaux horaires à partir du 11/11.

Fermeture hebdomadaire : du dimanche à 12 h au mardi matin 7 h, ouvert du mardi au dimanche midi.

ENTREPRISE POILBOUT : Jean François vous propose ses services pour les poses et réglages d'antenne et de parabole ainsi que pour l'entretien de vos chaudières et le ramonage de vos conduits de fumées. Céline vous propose toute une gamme d'électroménagers. Pour tout renseignement : 02.96.56.55.48/06.88.02.10.26.

À LOUER : ⇒ **Appartement T3** en campagne, avec cuisine, salon, 2 chambres, salle d'eau WC, cheminée avec insert, possibilité espace vert, abri pour voiture. Libre. Classe énergétique (E) ☎ 02.96.25.41.76/06.70.47.14.81.

⇒ **Camping-car** de Marque Bavaria, 4 places, 4 couchages, moteur Fiat 130 multijet. Semaine ou week-end, hors assurances. ☎ 06.78.24.47.97 (après 17 h).

À VENDRE : ⇒ **Grand buffet** de salle à manger (200 €), 1 salon canapé + 2 fauteuils (300 €), 1 gazinière BOCUS (2 fours, très peu servis) - à négocier. ☎ 02.96.25.46.76. ⇒ **Lapins**. ☎ 06.81.72.04.57.

DONNE : ⇒ Pommes à cidre à ramasser sur place. ☎ 02.96.25.43.23.

ADECCO ST MEEN LE GRAND recherche des agents de production H/F en agroalimentaire sur le secteur de Collinée (22). Divers postes vous sont proposés tels que des tâches de conditionnement et d'emballage, fabrication de charcuteries, expédition, nettoyage, découpe, parage et désossage de porc et de bœuf. Vous avez le choix de vos horaires (4 h – 10 h 30 ; 10 h 30 -17 h 30 ; 17 h 10 – 23 h 30 ; 6 h – 15 h ; 5 h – 12 h ; 12 h – 20 h ; 22 h - 4h) et vous n'en changez pas. Les contrats sont de longue durée. Le salaire est de 10 € 91 par heure minimum. Les postes sont accessibles sans qualification ni expérience.

Recherche d'un travail ? Envie de changer ? Envie d'évoluer ? Contactez-nous au plus vite. ☎ **02.99.09.32.42**

L'ASSOCIATION « Les Troqueurs de Lin » est un SEL c'est-à-dire un Système d'Echange Local. Les adhérents peuvent s'échanger des services, des savoirs ou des objets. Les Troqueurs de Lin se réunissent et vous invitent le **jeudi 27 octobre**, à partir de 19 h, à la salle des Bruyères. N'hésitez pas : venez vous renseigner.

LA SOCIETE DE PÊCHE AAPPMA de Loudéac gère les parcours rivières ruisseaux et étangs et alevinages. L'étang de LA MOTTE reste en 1^{ère} catégorie. Fermé depuis le 18 septembre.

ANIMATIONS / FÊTES

Festival Mini-Mômes & Maxi-Mômes 2016 – 26^{ème} édition

Théâtre d'objets

Vendredi 21 octobre 2016

2 séances : 14 h 30 / 16 h 30

Salle Athéna de La Motte

Théâtre Pom'Les instants secrets

C'est l'histoire d'une bande de copains, aux prénoms parfois étranges, dont la vie s'écoule devant nous, de petits événements en grandes émotions. Ni objets, ni marionnettes, plutôt figurines fragiles, ces drôles de personnages tournent sur une piste, au son d'une ritournelle un peu désuète, un peu cassée, et nous invitent à l'apprentissage de la rêverie. Il y a Öko qui aimerait s'asseoir à côté de Nour... Il y a Nour qui doit déménager mais ne sait pas vraiment où... Il y a aussi Nestor, Eliott, Mitsu, Hervé, Madeleine, Mieke...

Avec eux, on découvre les albums jeunesse de Mélanie Rutten et les petites histoires du quotidien, si simples et pourtant si importantes.

Entre conte et image, un univers poétique tout en douceur et délicatesse.

D'après les albums de Mélanie Rutten

Öko un thé en hiver et *Nour le moment venu* (éditions MeMo)

Conception et interprétation : Bruno Cury, Brigitte Verlières avec le regard amical de Catherine Le Moullec.

Scénographie et fabrication des silhouettes : Bruno Cury. Construction du dispositif scénique : Philippe Ragot.

Musique : Gil Plantier sur des mélodies de Brigitte Verlières. Prise de son : Jean Houssais www.theatrepom.fr

Durée : 40 minutes - Tout public, à partir de 5 ans.

Tarif entrées : Tarif abonnement : 5 € / Tarif réduit : 6 € / Plein tarif : 7 €.

Réservation conseillée au 02.96.28.65.50



ANIMATIONS / FÊTES

CLUB DE L'AMITIÉ MOTTÉRIEUX : Journée Noël à Carhaix le **mardi 6 décembre**. Inscription auprès de la Présidente pour le 29 octobre avec un acompte de 30 €. Ouverte à tous.

LA PISCINE LES AQUATIDES vous propose le **jeudi 27 octobre** le « Water spin ». Pour toute la famille, cette grande structure gonflable vous invite à un parcours aquatique d'une longueur de 19 m. Dans une ambiance musicale tendance et chaleureuse. 3 h de dépassement aquatique garanti ! Plus d'infos : 02.96.66.14.46. Accès libre toute la journée.

CAP SPORTS VACANCES AUTOMNE : du mardi 25 au vendredi 28 octobre 2016 pour les 8 – 17 ans

Stage raquettes (Tennis et Badminton)	Mardi 25 Mercredi 26 Jeudi 27	De 13 h 30 à 14 h 30	Salle omnisports La Motte (Prévoir des chaussures de sport)	5 € le stage de 3 séances (16 places)
Stage Jeux d'adresse + Sortie Laser/Bowling	Mercredi 26 Jeudi 27 Vendredi 28	De 14 h 30 à 15 h 30 Rdv départ à 10 h à la salle des sports (Prévoir un pique-nique et chaussures de sport) Retour vers 17 h 15		20 € le stage de 2 séances + Sortie (6 places)

Les jeudis de l'info associative : Soirées d'information au service des associations

Jeudi 17 novembre de 18 h 30 à 20 h 30 à la Maison Départementale des Sports I Ploufragan (Brézillet)

Les associations et la fiscalité ? *Intervention de mesdames MASSON SAINT DENIS et MORIN et monsieur GRIMALDI de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)*

> Quelles sont les conditions pour qu'une association soit exonérée des impôts commerciaux ? Quel régime fiscal ? (*gestion désintéressée - lucrativité - relations privilégiées*)

> Dans quelle situation une association peut-elle délivrer des reçus fiscaux de dons ? (*mécénat - intérêt général - cercle restreint*)

> Comment saisir l'administration fiscale pour obtenir un avis sur le régime fiscal de l'organisme ou son éligibilité au bénéfice du mécénat ? (*rescrit fiscal*)

Le réseau Répar'Acteurs

Pourquoi jeter, alors que nous pouvons faire réparer ? Nous jetons tous entre 16 et 20 kilos d'objets et équipements par an. Pourtant, il existe beaucoup de métiers qui savent les remettre en état de marche.

Faire réparer nos objets c'est à la fois moins jeter, donc faire un geste pour l'environnement et faire travailler des acteurs de l'économie locale.

Les professionnels de la réparation s'organisent, Ils sont cordonniers, horlogers, réparateurs d'électroménagers, de cycles, de matériels informatiques ou encore couturières... Leur métier c'est de faire revivre les objets endommagés ou de les transformer pour les réemployer dans une nouvelle fonction. En proposant leur savoir-faire, ils donnent l'occasion de faire appel à un service de proximité qui peut générer des emplois.

Les « Répar'Acteurs », ces artisans qui font de la réparation leur métier, Pour soutenir ces artisans, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne a lancé en 2015 le label « Répar'Acteurs » en lien avec les Chambres de métiers départementales.

Plus de 300 Répar'Acteurs bretons, Aujourd'hui 309 Répar'Acteurs sont référencés en Bretagne dont **78 en Côtes d'Armor**.

Ces Répar'Acteurs sont désormais répertoriés dans un annuaire dédié. Un moteur de recherche permet d'identifier un Répar'Acteurs par catégorie, département, ville, nom d'entreprise ou mot clé. Les résultats de la recherche peuvent être présentés sous forme de liste (recherche par fiches) ou sous forme de carte (recherche cartographique).

Pour trouver un Répar'Acteur à proximité, rendez-vous sur :

> Le site Internet de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor dès la page d'accueil www.cma22.bzh

> Le site de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat : www.crma.bzh/annuaire-reparateurs

Les Répar'Acteurs sont également présents sur Facebook sur une page « Répar'Acteurs Bretagne ».

Répar'Acteurs s'inscrit dans le cadre du programme environnement, Envir'A, de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne qui a décliné sur son territoire l'opération initialement lancée par la CMAR d'Aquitaine pour valoriser les artisans de la réparation.

Qu'est-ce qu'un Répar'Acteur ? Un Répar'Acteur s'engage à favoriser la réparation plutôt que la vente et contribue ainsi à : prolonger l'utilisation des objets, économiser matières premières, eau et énergie, limiter le transport de produits neufs et le rejet de gaz à effet de serre.

Cet engagement est formalisé dans le cadre d'une charte.

Répar'Acteurs vise l'ensemble des réparateurs tous secteurs confondus excepté les réparateurs automobiles et les chantiers navals (réparation/maintenance). > Exemples de secteurs d'activité concernés : réparateurs d'instruments de musique, de matériels électroniques, de matériels optiques, d'équipements électriques, d'entretien de climatisation et chaufferie, de matériel informatique, de matériel électroménager, de cycles et motocycles, de meubles, d'articles en cuir, d'articles d'horlogerie et bijouterie, de retouches couture.

Comment reconnaître un Répar'Acteur ? Affiches, vitrophanie, adhésif véhicule, chevalet et flyers, des outils spécifiques ont été créés et mis à la disposition de chaque Répar'Acteur pour qu'il puisse promouvoir son engagement auprès de sa clientèle.

En faisant travailler ces professionnels de la réparation implantés sur nos territoires, nous favorisons l'économie locale. C'est aussi une consommation éco-responsable, en lutte contre le « tout jetable ».

SPORTS

ASM FOOTBALL : Match du **16 octobre** : L'équipe A reçoit St Nicolas US 1, délégué M. Guidec ; L'équipe B reçoit Trévé SP 2, délégué : L. Radenac ; L'équipe C se déplace à Loudéac St Bugan, délégué : J.L. Dufraux.

Match du 23 octobre : L'équipe A reçoit Mur Poulancré 1, délégué M. Guidec ; L'équipe B reçoit Plémet VIG 2, délégué : P. Ballay ; L'équipe C se déplace à St Thélo Us De Loust, délégué : C. Routier.